

---

## AVIS PUBLIC

---

### ADOPTION DU RÈGLEMENT ADM-186-1

**Modifiant le règlement ADM-186 sur la tarification visant à ajouter la tarification de l'adhésion annuelle des membres du Circuit du Paysan**

---

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2026, le conseil régional de la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté le règlement ADM-186-1 modifiant le règlement ADM-186 sur la tarification visant à ajouter la tarification de l'adhésion annuelle des membres du Circuit du Paysan.

Il entrera en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté au bureau de la MRC au 1767 rue Principale, Saint-Michel ainsi que sur le site internet de la MRC <https://mrcjardinsdenapierville.ca/votre-mrc/politiques-et-reglements/>.

Donné à Saint-Michel, ce 9<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.



Amélie Latendresse

Directrice générale et Greffière-trésorière